

Conditions Générales de Vente :

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les droits et obligations de la société Les Cars de Benj et de ses clients dans le cadre de la réservation et de l'exécution des prestations de transport en cars.

Article 2 - Réservation et Devis Toute demande de prestation donne lieu à l'établissement d'un devis détaillé. La réservation est considérée comme effective à réception de l'acceptation du devis signé et du paiement d'un acompte de 30 % du montant total.

Article 3 - Tarifs et Paiement Les tarifs sont indiqués en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Le solde total doit être réglé avant le départ, sauf accord spécifique entre les parties. Le non-paiement entraîne l'annulation de la prestation sans remboursement de l'acompte versé.

Article 4 - Conditions d'Annulation

- Annulation plus de 3 mois jours avant le départ : remboursement intégral.
- Annulation à moins de 45 jours avant le départ : remboursement de 50 %.
- Annulation à moins de 25 jours avant le départ : aucun remboursement. En cas d'annulation pour force majeure, la Société s'engage à proposer une solution alternative ou un remboursement intégral.

Article 5 - Obligations du Transporteur La société s'engage à fournir un véhicule conforme aux normes de sécurité en vigueur et à mettre à disposition un conducteur qualifié. En cas de panne ou d'indisponibilité du véhicule, un véhicule de remplacement sera proposé.

Article 6 - Obligations du Client Le client s'engage à respecter les horaires convenus et à ne pas excéder la capacité autorisée du véhicule. Tout dommage causé au véhicule du fait des passagers pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire. Tout retard sera facturé 40 € TTC / heure . Le km supplémentaire sera facturé 2 € / km.

Article 7 - Responsabilité La société ne saurait être tenue responsable des retards indépendants de sa volonté (circulation, intempéries, grèves, etc.). La responsabilité de la société est limitée aux dommages directs résultant d'une faute prouvée de sa part.

Article 8 - Surcharge gasoil : Le prix établi est selon le prix du gasoil connu à ce jour. Si celui-ci augmente d'ici la date de réalisation de votre déplacement, nous serons susceptibles de répercuter cette hausse

Article 8 - Réclamations et Litiges Toute réclamation doit être adressée par écrit dans un délai de 10 jours suivant la prestation. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de la société.

Article 9 - Protection des Données Personnelles Les informations collectées dans le cadre des réservations sont traitées conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles.

Article 10 - Acceptation des Conditions Générales de Vente La réservation d'une prestation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. La présente version des CGV est publiée le 06/03/2026.

La société Les Cars de Benj : SAS, société par actions simplifiée au capital de 24 000 € Ville : 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ. N° SIREN : 938 488 673 000 14

Conditions d'utilisation :

Article 1 : Règles de Sécurité et de Conduite à Bord 3.1 Respect des consignes Les passagers doivent respecter les consignes de sécurité du chauffeur et du personnel de bord. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire lorsque le véhicule en est équipé. 1.2 Comportement des passagers Tout comportement perturbateur, agressif ou dangereux (ivresse, nuisances sonores excessives, vandalisme, etc.) peut entraîner une exclusion immédiate du véhicule sans remboursement. 1.3 Objets interdits Il est interdit d'embarquer des substances illicites, des armes, des produits dangereux ou inflammables. 1.4 Bagages et effets personnels ▪ Chaque passager est responsable de ses effets personnels. ▪ La Société n'est pas responsable des pertes, vols ou détériorations des bagages sauf en cas de faute avérée.

Article 2 : Responsabilité de la Société 2.1 Engagement de service La Société s'engage à assurer un transport sécurisé et conforme aux réglementations en vigueur. 2.2 Limitations de responsabilité La Société ne peut être tenue responsable des retards liés aux conditions de circulation, aux intempéries ou à toute autre cause indépendante de sa volonté.

Article 3 : Données Personnelles 3.1 Collecte et utilisation des données Les informations personnelles collectées lors des réservations sont utilisées uniquement à des fins de gestion des services. 3.2 Confidentialité Les données ne sont ni revendues ni transmises à des tiers, sauf obligation légale.

Article 4 : Modification des CGU La Société se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment. Les nouvelles conditions seront applicables dès leur publication sur le site ou communication aux utilisateurs.

Article 5 : Litiges et Droit Applicable En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du siège social de la Société.

Article 6 : Caution et Responsabilité en cas de Dégradations 6.2. Caution : L'entreprise se réserve le droit de demander une caution de 1 000 € avant la prestation de service. Cette somme vise à couvrir d'éventuelles dégradations causées par le client, ses employés, ses invités ou toute personne sous sa responsabilité. 6.3. Constat des Dégradations : À l'issue de la prestation, un état des lieux sera réalisé. Toute dégradation constatée sur le matériel, les véhicules ou toute autre propriété de l'entreprise sera notifiée au client dans un délai de 15 jours suivant la prestation. 6.4. Déduction et Restitution : En cas de dégradations, la réparation ou le remplacement des biens endommagés seront déduits de la caution. Si le coût des réparations dépasse le montant de la caution, le client s'engage à régler la différence sur présentation d'un devis ou d'une facture. Si aucune dégradation n'est constatée, la caution sera restituée ou détruite dans un délai de 7 jours après la prestation. 6.5. Responsabilité : Le client reconnaît être responsable des éventuelles détériorations causées par lui-même ou les personnes sous sa responsabilité et s'engage à en assumer les frais.

Si vous acceptez les présentes conditions générales de ventes, merci de les signer en inscrivant la mention "Bon pour accord", suivie de la date du jour et de votre signature